



Membres du conseil

Section parents

Madame Chantal Veronneau, présidente
Madame Marilou Addison, vice-présidente
Madame Patricia Mailhot
Madame Marie-Josée Aubin
Madame Julie Robillard
Madame Isabelle Mainguy
Madame Caroline Léveillé (substitut)
Monsieur Éric Melançon (substitut)

Section enseignants

Madame Stéphanie Chevrefils
Madame Nathalie Proulx
Madame Ginette Richard
Madame Mylène Trépanier

Section élèves

Madame Maya Herrera
Madame Coralie Cormier
Monsieur Mathis Côté (substitut)

Section soutien

Madame Julie Desrochers

Section représentants de la communauté

Madame Chantal Garand



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous !

Une autre année vient de se terminer. C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2016-2017 de l'école *Marguerite-Bourgeois*. Ce rapport se veut un résumé des activités réalisées par et pour nos jeunes au cours de la dernière année. Le conseil d'établissement a, entre autres, adopté des budgets, révisé les grilles-matières ainsi qu'autoriser diverses activités. Le tout en ayant l'intérêt et le bien-être de nos jeunes à cœur.

Je profite de cette tribune pour remercier chacun des membres du conseil d'établissement (parents, enseignants, personnel de soutien, direction, membre de la communauté et élèves) pour leur implication et leur assiduité aux réunions. Il est aussi important pour moi de souligner le travail et de remercier tous les membres de l'équipe-école, dédiés à la réussite de nos enfants.

En terminant, il ne faut surtout pas oublier nos jeunes qui sont le cœur de leur école. Leur implication ainsi que leur sentiment d'appartenance ont permis de faire de l'école *Marguerite-Bourgeois* ce qu'elle est aujourd'hui, soit une école où il est possible d'apprendre tout en s'amusant.

Chantal Véronneau
Présidente
Conseil d'établissement 2017-2018



Rapport annuel 2017 - 2018

École secondaire Marguerite-Bourgeois

Coordonnées de l'établissement

68, rue Principale
Châteauguay (Québec) J6J 3G9

Téléphone : 514 380-8899 poste 4461
Télécopieur : 450 698-5076

Site Internet : www.mb.csdgs.qc.ca
Courriel : margueritebourgeois@csdg



PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

Les arts de la scène sont la trame de fond de notre projet éducatif.

À l'école Marguerite-Bourgeois, je mets en scène ma réussite.

Les valeurs véhiculées :

L'accomplissement : L'école vise à développer chez l'élève le sens de la discipline personnelle, la capacité de se fixer des objectifs et de respecter ses engagements, et offre des situations éducatives ainsi que des projets orientés vers la réalisation de soi.

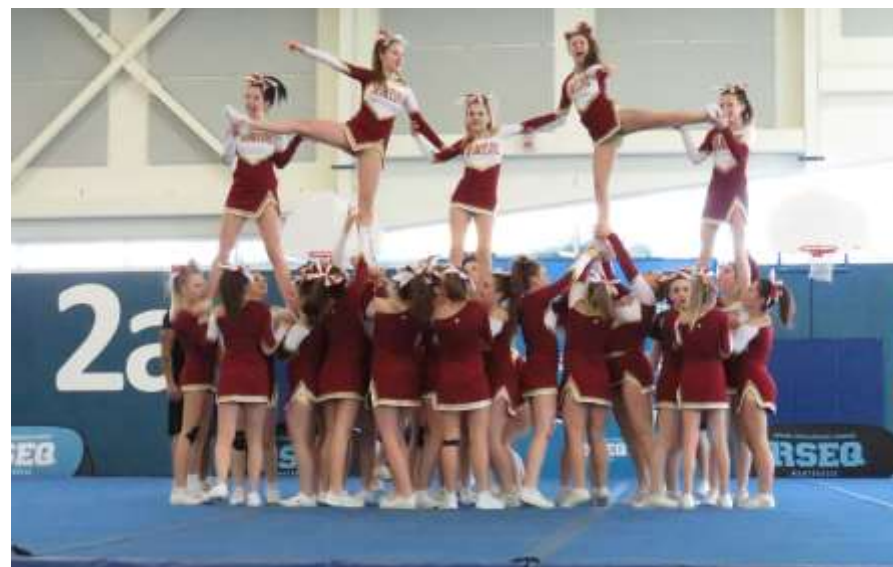
Le respect : L'école vise à développer chez l'élève des compétences qui l'aident à agir et à interagir de manière positive, saine, responsable et efficace avec ses pairs, le personnel de l'école et les membres de la communauté.

Le projet éducatif 2012-2018 comporte 3 orientations :

- L'école favorise la réussite globale en plaçant l'élève au centre de ses apprentissages;
- L'école favorise le développement des comportements sains et sécuritaires et souhaite offrir un milieu de vie harmonieux;
- L'école favorise le développement du sentiment d'appartenance.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

- Enseignement de la 1^{re} à la 3^e secondaire et 2 groupes adaptés d'éveil à la réalité (GAER)
- Encadrement des élèves (tuteurs, enseignants ressource, éducatrices spécialisées)
- Mesures d'appui (aide aux devoirs, récupérations, orthopédagogie)
- Mesure d'appui pédagogique en français (MAP)
- Système d'émulation (bons de mérite, tableau d'honneur, activités)
- Activités en lien avec les arts de la scène (groupes rock et spectacles)
- Voyage à New York pour les élèves de 2^e et 3^e secondaires
- Activités sportives quotidiennes et olympiades annuelles
- Club de course ViO₂max, soccer et *cheerleading*
- Profil Musique populaire de la 1^{re} à la 3^e secondaire



- PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Marguerite-Bourgeois se distingue d'abord grâce à son profil musique de haute qualité.

L'équipe-école compte une trentaine de membres du personnel, tous engagés dans la réussite pédagogique et globale des élèves.

L'encadrement et le suivi pédagogique sont une priorité partagée par toute l'équipe-école. Le vouvoiement et le demi-uniforme sont exigés.

Plusieurs services sont offerts à l'école, tels que la psychoéducation, la psychologie, le travail social, un service de santé, l'orientation scolaire, l'engagement communautaire, l'éducation spécialisée et le soutien aux élèves dyslexiques.



PRÉSIDENCE

Chantal Véronneau

DIRECTION

Marie Trigo

COMMISSAIRE

Monsieur Éric Allard

CIRCONSCRIPTION

Numéro 10

NOMBRE D'ÉLÈVES

355 élèves

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

21 septembre 2017

18 octobre 2017

28 novembre 2017

20 décembre 2017

23 janvier 2018

27 février 2018

27 mars 2018

24 avril 2018

29 mai 2018

12 juin 2018

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

Clientèle et organisation scolaire

- Projet éducatif
- Convention de gestion et réussite éducative
- Grille-matières
- Profil Musique populaire
- Code de vie et système d'encadrement
- Activités étudiantes
- Campagnes de financement
- Budgets
- Frais chargés aux parents
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

Objectif 1 – Amélioration de la maîtrise de la langue française

Différents moyens sont mis en place pour améliorer les taux de réussite en français. À chaque niveau, les élèves ont accès à au moins 3 récupérations en français par cycle. Des mesures d'aide en français ainsi que de l'aide aux devoirs ont été proposées aux élèves éprouvant des difficultés. La bibliothèque est ouverte chaque midi pour travailler, faire de la lecture, des devoirs ou de l'étude.

Objectif 2 – Développer le sens de la discipline personnelle et la capacité à se fixer des buts

Plusieurs moyens ont été mis en place afin de favoriser la réussite des élèves, par exemple un système d'encadrement très serré pour le suivi pédagogique et comportemental des élèves où les tuteurs, les enseignants ressource et les éducatrices spécialisées travaillent en collaboration avec les élèves et leurs parents. La mise en place d'une structure pour les plans d'intervention a permis de réunir les intervenants scolaires, les parents et l'élève lorsque sa situation scolaire l'exigeait. Un système d'émulation permet aux élèves de récolter des bons de mérite, ce qui leur permet de s'offrir différentes récompenses. Des ateliers animés par la conseillère en orientation, qui portaient sur la connaissance de soi et du monde du travail, ainsi que la visite de l'École de formation professionnelle de Châteauguay pour les élèves de 3^e secondaire, ont permis aux élèves de se fixer des buts. Des périodes d'aide aux devoirs sont aussi offertes aux élèves ciblés pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

ORIENTATION 2 – L'ÉCOLE FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES COMPORTEMENTS SAINS ET SÉCURITAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN MILIEU DE VIE HARMONIEUX

Objectif 1 – Favoriser un mode de vie sain et actif

À l'école Marguerite-Bourgeois, il est possible de bouger tous les midis. En effet, des activités de 30 minutes sont offertes à tous les jours, notamment des jeux libres sur la cour d'école et des activités dirigées au gymnase. Des activités pour s'occuper l'esprit sont aussi offertes (informatique, jeux à la cafétéria, bibliothèque), tout comme des activités sportives en parascolaires (*cheerleading*, soccer et club de course ViO₂max).

Objectif 2 – Créer un environnement sain et sécuritaire

Rendre l'environnement sain et sécuritaire afin que tous les élèves et tous les intervenants de Marguerite-Bourgeois se sentent bien à l'école est une priorité. Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence a été révisé. Toutes les situations soumises aux éducatrices et à la direction ont été réglées.

ORIENTATION 3 – L'ÉCOLE FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

Objectif 1 – Augmenter la motivation des élèves

Un conseil d'élèves, où siège un représentant de chaque classe, est animé par un membre du personnel. Les élèves participent à ce comité et contribuent à rendre le milieu de vie scolaire stimulant. À chaque mois, un aspect de la vie scolaire des élèves est mis en valeur et les élèves s'étant démarqués dans chacun des groupes sont mis en nomination. Le plus méritant est mis à l'honneur sur le tableau dans le hall d'entrée de l'école.

Objectif 2 – Communiquer les réalisations des élèves

Le site web de l'école est un moyen pour permettre la communication avec les parents et la communauté. *La Marguerite*, petit communiqué d'informations à l'intention des parents, se retrouve sur le site web de l'école. Les photographies prises par les élèves du comité photo sont exposées sur un mur près du secrétariat. Un montage vidéo représentant la vie à *Marguerite-Bourgeois* défile également sur un écran situé près de l'entrée principale.



FAITS SAILLANTS ET BON COUP

- Concours de costumes d'Halloween



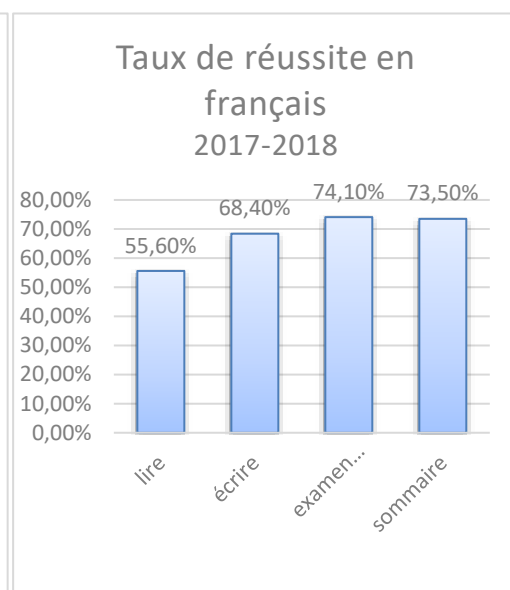
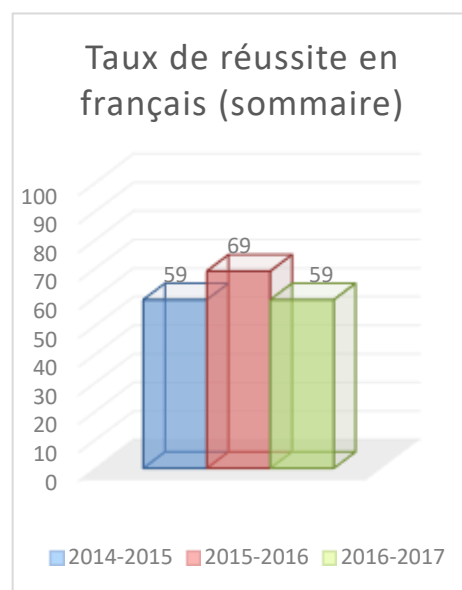
- Distribution de paniers de Noël
- Activités de Noël «classique hivernale»
- Activité récompense au Centre Multisport de Châteauguay ainsi qu'à *Isaute*
- Équipes de soccer féminine et masculine ainsi que de *cheerleading* dans la ligue du RSEQ
- Club de course ViO₂max
- Voyage à New York
- Participation à l'émission « Le Dernier Passager »
- 2 spectacles de fin d'année en musique
- Olympiades et course école
- Remise de plaques et certificats cadeau pour souligner le mérite scolaire
- Entrevue avec des auteurs littéraires. (Camille Bouchard, Laurent Chabin ou Geneviève Blouin) pour les élèves de 2^e secondaire.
- Visite du centre de formation professionnelle de Châteauguay
- Sorties éducatives en sciences
- Improvisation, club de photo et autres activités stimulantes.
- Activités de gestion de l'anxiété et ateliers de nutrition le midi.
- Cours d'appoint en français et mathématiques.
- Midi Arts
- Prestation musicale le midi.
- Tournois des Saines habitudes de vie.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

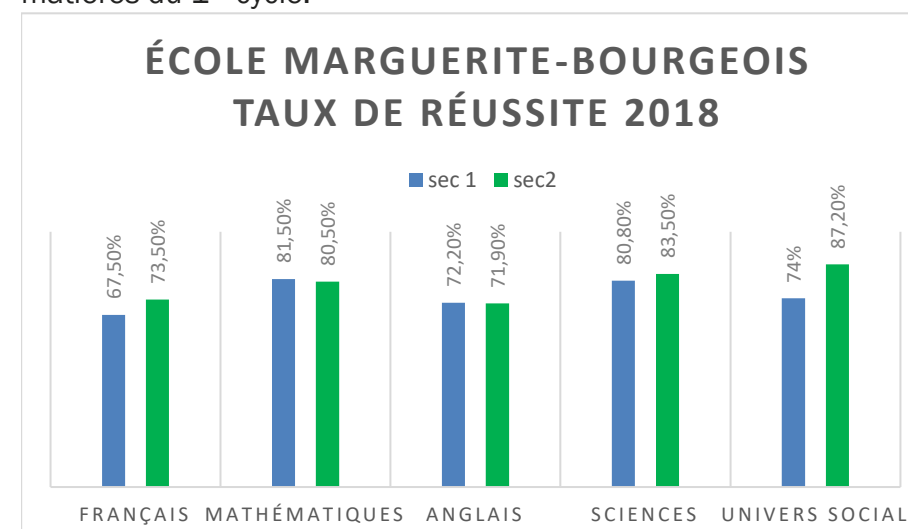
Les cinq buts du MELS :

- But 1: Augmenter la qualification avant l'âge de 20 ans.
- But 2: Amélioration de la maîtrise de la langue française.
- But 3: Amélioration de la réussite et de la performance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
- But 4: Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.
- But 5: Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

La maîtrise de la langue française demeure un défi important pour les élèves. Nous observons une augmentation du taux de réussite au sommaire de cette année pour la 2^e année du premier cycle.



À titre informatif, voici les taux de réussite sommaire pour certaines matières du 1^{er} cycle.



Tous les élèves inscrits cette année poursuivront leur parcours scolaire en 2018-2019. Certains poursuivront vers une voie menant à la formation professionnelle ou un service adapté à ses besoins.

Pour plus de détails sur les parcours possibles, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de l'école ou la conseillère en orientation.



PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été révisé en mai 2018. L'ensemble des intervenants scolaires prennent au sérieux toute forme d'intimidation et de violence. Trois priorités ont été retenues, soit éduquer les élèves, réduire la violence verbale et travailler en collaboration avec les parents. Le tutorat joue un grand rôle quant à la sensibilisation des élèves et la responsabilisation des témoins. Des ateliers de sensibilisation ont été donnés sur l'intimidation, la cyber-intimidation et l'homophobie. De plus, une psychoéducatrice est maintenant en poste à l'école 3 jours par semaine. Cette personne ressource possède une expertise qui aide à outiller les membres du personnel et à soutenir les élèves dans leur développement personnel et scolaire.

Le plan de lutte comprend des mesures de soutien pour les victimes, les témoins, ainsi que les auteurs de gestes d'intimidation ou de violence. Il est également possible de lire l'Info-Parents de la CSDGS au sujet de la violence et de l'intimidation dans les écoles sur le site web de Marguerite-Bourgeois. La Loi 56 est une loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école qui vient modifier la Loi sur l'instruction publique. Ce document met en lumière les obligations et les responsabilités de l'élève, des parents et de l'école. Le plan de lutte de notre école est lui aussi disponible sur notre site web au mb.csdgs.qc.ca.

CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire et sociale. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 54 établissements, dont 38 écoles primaires, 12 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- * Plus de 26 000 élèves, jeunes et adultes
- * Plus de 3 900 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- * 7 340 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique
- * 13 810 élèves transportés chaque jour par 230 véhicules (autobus, minibus et berlines) pour un total de 950 trajets et 15 700 km.
- * Parc immobilier de 306 000 m².

Pour en savoir plus sur la CSDGS :

www.csdgs.qc.ca

www.facebook.com/csdgs.qc.ca

<https://twitter.com/CSDGS>